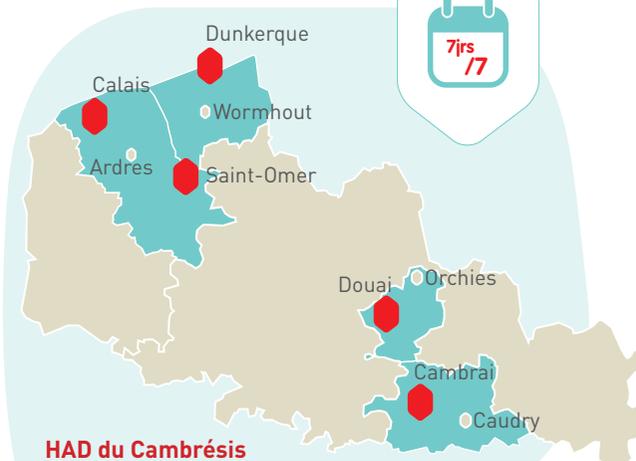


Les + de l'HAD

- ➔ Nos HAD favorisent le maintien à domicile et écourtent une hospitalisation complète.
- ➔ Nos HAD respectent le choix du patient et prennent en compte l'ensemble de ses besoins sur le plan clinique et psychosocial.
- ➔ Nos HAD s'adaptent au lieu de vie du patient en garantissant la sécurité et la qualité des soins.
- ➔ La prise en charge comprend l'ensemble des soins et des prestations.
- ➔ Nous assurons la continuité des soins avec un personnel infirmier pouvant intervenir 24h/24 et 7j/7 ainsi qu'une astreinte médicale 24h/24 et 7J/7.



Les acteurs de votre santé



HAD du Cambrésis

93 T rue Victor Watremez
RN 43
59157 BEAUVOIS
en CAMBRESIS
03 27 72 07 50
had.cambresis@mut5962.fr

HAD de Calais

38, rue de la Tannerie
62100 CALAIS
09 69 32 94 10
had.calaissaintomer@mut5962.fr

HAD de Saint-Omer

12 rue de l'industrie
62500 SAINT MARTIN au LAERT
09 69 32 94 20
had.calaissaintomer@mut5962.fr

HAD de Flandre Maritime

ZAC du Pont Loby
74 avenue Jean Monnet
BP 99025
59951 DUNKERQUE Cedex 1
03 28 69 93 93
had.flandremaritime@mut5962.fr

HAD du Douaisis

Zone du Parc des près Loribes
59128 FLERS en ESCREBIEUX
03 27 71 39 19
had.douaisis@mut5962.fr



Pour la santé de vos patients et résidents,

choisissez
l'Hospitalisation
à domicile

avec les établissements
d'Hospitalisation à Domicile
de la Mutualité Française
Nord Pas-de-Calais SSAM

Audace 03 21 135 600

RENSEIGNEZ-VOUS SUR

www.hadmut5962.fr





L'hospitalisation à domicile en 4 points

Qu'est-ce que l'HAD ?

1

- **L'hospitalisation à domicile (HAD) permet d'éviter ou d'écourter une hospitalisation avec hébergement :** Services de soins ou de soins de suite et de réadaptation, lorsque la prise en charge à domicile est possible.
- **Elle assure sur le lieu de vie de la personne des soins médicaux et paramédicaux, continus et coordonnés.**
- **Les soins dispensés sont complexes,** formalisés dans un projet thérapeutique clinique et psycho-social.
- **L'établissement d'HAD est un établissement de santé à part entière,** soumis aux mêmes obligations que les établissements hospitaliers avec hébergement.

Qui peut bénéficier de l'HAD ?

2

- **Pour tous les patients, sans limite d'âge,** atteints de pathologies aiguës chroniques ou en situation palliative qui nécessitent des soins complexes avec une technicité spécifique.
- **L'HAD prend en charge des patients polypathologiques** ce qui lui confère un caractère généraliste et polyvalent.
- **L'HAD intervient sur le lieu de vie :**
 - Domicile
 - EHPAD
 - Foyer logement
 - Résidence services
 - Autres établissements médico-sociaux (*Maison d'Accueil Spécialisée, Institut Médico-Educatif, Maison de l'enfance à caractère social, Appartement de coordination thérapeutique, ...*)

L'organisation en HAD ?

3

- **L'HAD est une structure pluridisciplinaire qui mobilise les compétences internes de ses équipes et des professionnels de santé libéraux au bénéfice des patients.**

Les interventions sont coordonnées entre les différents professionnels impliqués dans le processus de la prise en charge, le patient reste au cœur de son parcours de soins. Pendant le séjour, l'HAD assure la coordination des soins, une évaluation médicale hebdomadaire qui conditionne la fréquence de la surveillance médicale en fonction de l'état clinique du patient, des soins paramédicaux et des soins de support.

- **Le patient est admis :** sur prescription médicale suite à une visite de son médecin traitant, une hospitalisation ou à une consultation spécialisée. Une visite d'évaluation est effectuée par l'infirmière coordonnatrice et l'assistante sociale de l'HAD. La mise en place du projet thérapeutique est validée par le médecin coordonnateur en collaboration avec le référent médical du patient. L'intervention se fait au domicile du patient dans le cadre d'un plan de soins personnalisé.

4

Effectuer la demande en HAD

Que vous soyez médecins hospitaliers ou généralistes

Directement par téléphone auprès de nos établissements

(Coordonnées au verso).

Via notre site www.hadmut5962.fr

A votre disposition un formulaire de demande en ligne et un formulaire téléchargeable.

Pour les médecins hospitaliers

Via Trajectoire
Une orientation personnalisée

La demande peut s'effectuer aussi via la plateforme trajectoire.santé-ra.fr